

Après la mort d'Humbert, Madame de Bourbon se mit en possession de Trévoux ; mais le duc de Savoie, à qui le sire de Villars avait vendu ses autres terres de Bresse, mit opposition à cette prise de possession, prétendant, mais à tort, que Trévoux était compris dans la vente que Humbert lui avait faite. Ce différend devint l'origine de longues querelles entre les deux maisons. Oiselet de Conflans fut le premier gouverneur ou châtelain de Trévoux, au nom des ducs de Bourbon. On mit aussitôt une forte garnison au château, par crainte des Anglais qui ravageaient le pays ; et, pour le paiement de la garnison, on imposa sur les habitants, sous le nom mensonger de don gratuit, une somme de 150 livres qui, d'après les réclamations qui s'élèverent, fut réduite à 140. Mais les Anglais dirigèrent leurs courses d'un autre côté, et Trévoux fut préservé de leurs attaques.

Vers cette époque, les officiers du duc de Bourbon firent battre monnaie à Trévoux. Le duc de Savoie s'en plaignit à la duchesse de Bourbon, comme d'une atteinte à sa suzeraineté. Celle-ci répondit que si elle devait hommage au duc, pour les terres qu'elle tenait des sires de Beaujeu, elle était indépendante de lui, pour les terres qu'elle tenait des sires de Villars, et y avait les mêmes droits que ceux-ci.

En 1420, les Juifs chassés de Lyon s'établirent en grand nombre dans notre ville, et réunis à ceux qui y habitaient déjà, formèrent une corporation puissante : ils y apportèrent le commerce et l'industrie et spécialement le tirage d'or et d'argent qui, malgré beaucoup de vicissitudes qu'il a éprouvées dans la suite des temps et des révolutions, y subsiste encore.

En 1425, la duchesse de Bourbon, pressée par les circonstances fâcheuses où la mettait la captivité prolongée du duc son époux, et prévoyant une guerre avec le duc de Savoie qui provoquait sans cesse des difficultés et des conflits de juridiction, emprunta des habitants et surtout des Juifs de Trévoux une assez forte somme d'argent.

Vers 1428, une grenette était établie à Trévoux, mais elle ne subsista pas longtemps. Celle de Villefranche, déjà établie,